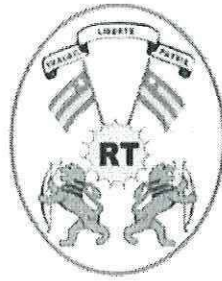


République
Togolaise



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SEGMENT DE HAUT NIVEAU (EVENEMENT DES LEADERS
COP21)

Paris, 30 novembre 2015

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE,
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE**

Monsieur le Président de la République française,
Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,
Monsieur le Président de la 21^{ème} Conférence des parties,
Madame la Secrétaire Exécutive de la Convention-Cadre des
Nations Unies sur les Changements Climatiques,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi avant toutes choses, de saluer les efforts remarquables que le Président de la République française et son gouvernement ont consentis pour accueillir, comme prévu, la COP21 à Paris, en dépit des évènements douloureux que la France vient de connaître. Je leur réitère toute l'amitié et le soutien du peuple togolais.

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

La Conférence de Paris vient couronner l'année 2015, en nous donnant l'occasion historique de nous engager avec fermeté sur la voie d'une transition collective, vers un modèle socio-économique plus inclusif, plus juste et plus respectueux de l'environnement.

Il s'agit de prendre dès maintenant le virage nécessaire pour sortir des voies dangereuses que nous avons empruntées depuis des générations, par nos modes de vie et nos choix économiques.

Dans un contexte mondial marqué par l'austérité économique et le repli sur soi, nous plaidons pour que la lutte contre les changements

climatiques soit menée de front avec la lutte contre la précarité et les inégalités qui minent le monde.

Au Togo, nous vivons déjà, au quotidien, les effets des changements climatiques avec le phénomène de l'érosion côtière qui prend chaque jour de l'ampleur. En effet, la mer avance sur la côte togolaise de 12 à 15 mètres par an, menaçant ainsi directement les populations du littoral.

Il y a donc des enjeux immédiats de survie qui exigent des réponses urgentes et appropriées, nécessitant d'importants investissements.

Je souhaite vivement dans cette optique que les futurs financements internationaux destinés à lutter contre les changements climatiques, ne viennent pas en déduction des efforts consentis dans le cadre de la coopération au développement.

Cette exigence doit nous guider dans nos choix futurs pour le Fonds Vert pour le climat qui doit favoriser la transition énergétique dans les pays vulnérables.

Restés en marge des processus d'industrialisation, les pays économiquement vulnérables paient aujourd'hui au prix fort la dette écologique qui pèse sur toute l'humanité.

Le sens de l'équité recommande que cette réalité soit pleinement intégrée dans le financement des efforts d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques.

Or, sans un cadre juridique contraignant et sans financements adéquats, les engagements que nous prendrons ici, resteront, comme par le passé, lettre morte.

C'est pourquoi, l'essor d'une coopération au développement plus axée sur le développement durable passe nécessairement par une recherche active de financements innovants.

Nous y parviendrons notamment par un meilleur encadrement des flux financiers privés et par la mise en place de cadres adéquats de responsabilité sociale, environnementale et fiscale. Ces mesures permettront aux grands groupes industriels et aux multinationales dont les activités sont pour une large part responsables du réchauffement climatique de prendre leur juste part des efforts d'atténuation et d'adaptation qui nous incombent à tous.

Dans la même perspective, il me paraît essentiel, de ne pas négliger la force des solutions locales et des savoirs endogènes. Le Togo en a du reste pleinement tenu compte, dans le processus de préparation de ses contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN).

Je remercie le Gouvernement français pour son appui technique et financier qui a permis au Togo de soumettre ses CPDN dans les délais.

Je souhaite vivement que nos délibérations puissent nous permettre de surmonter les divergences qui subsistent sur la portée et la teneur de nos engagements afin que la Conférence de Paris soit véritablement un nouveau point de départ dans la longue lutte pour le développement durable que nous avons engagée depuis le sommet de Rio.

Je vous remercie pour votre attention.